

Le Sénat ouvre la voie à une révision de l'affaire Mis et Thiennot

Publication : mercredi 29 septembre 2021 14:21

Ouest France, 29 septembre 2021

Le Sénat ouvre la voie à une révision de l'affaire Mis et Thiennot

Alors que les sénateurs examinent le projet de loi « Confiance dans l'institution judiciaire », un amendement du gouvernement adopté mardi soir rend possible la saisine de la Cour de révision, en cas d'aveux sous la torture. Ce vote ouvre la voie à une révision pour Mis et Thiennot, condamnés pour meurtre dans les années 1950.

